

COMPTE RENDU

DES

Travaux de la Société historique

pendant l'année 1905.

A notre dernière séance, en rédigeant l'ordre du jour, il n'avait pas été question du rapport annuel, et j'espérais, je l'avoue, vous épargner cette lecture monotone, comme une redite de nos procès-verbaux et pénible, comme un examen de conscience. J'avais compté sans la vigilance de notre zélé président. Armé du règlement, il m'a eu vite démontré que c'était là un exercice fort salubre pour le bon fonctionnement de notre Société. Que ne m'a-t-il donné en même temps le fil mystérieux qui me permettra de coudre, sans trop de disparate, tous ces morceaux d'histoire ou d'archéologie qui représentent notre labeur d'une année.

A défaut de ce fil d'Ariane, le plus simple n'est-il pas de suivre l'ordre chronologique, qui place justement au premier rang le laborieux confrère qui est l'honneur de notre Société. Qu'il se rassure, je ne le nommerai pas.

Suivant son goût particulier pour les époques lointaines et les études ardues, il nous présente le portrait d'un homme, dont le nom est intimement uni à celui de notre

ville et presque aussi connu que sa vie et ses œuvres sont ignorées, Roscelin de Compiègne, breton d'origine, chanoine de Saint-Corneille au XI^e siècle. Théologien suspect, polémiste violent, ami peu délicat, il intéresse surtout par les grands hommes qu'il coudoie et qui ont peu à se louer de lui. Cette querelle des réalistes et des nominaux, qui tient une si grande place en sa vie et pendant tout le moyen âge est si oubliée aujourd'hui que nous avons peine à en comprendre l'intérêt. Peut-être avons-nous tort de ne pas y reconnaître le germe des grandes hérésies qui vont briser l'unité chrétienne de l'Europe.

Il nous faut ensuite franchir bien des années, même des siècles, pour arriver à l'époque où remontent nos archives d'une façon continue, et nous occuper encore de ce célèbre siège de 1430, sur lequel, sans doute, le dernier mot ne sera jamais dit. Cette fois notre président, si soucieux de recruter de nouveaux membres, a su faire parler un mort, le marquis de Laincel. Son travail offert à la Société historique, en 1877, était resté enfoui jusqu'ici dans nos archives. C'est un plaidoyer bien écrit et même éloquent, en faveur de Guillaume de Flavy accusé d'avoir livré la Pucelle aux Anglo-Bourguignons. L'auteur réfute sans grande peine l'idée d'une trahison caractérisée moyennant une somme d'argent. Il s'appuie surtout sur le courage déployé par Flavy pendant le siège de quatre mois, et sur son intérêt à conserver la ville. Enfin, il va jusqu'à rendre l'honneur de la ville solidaire de celui de son gouverneur. Le procédé ne manque pas d'adresse

vis-à-vis d'un auditoire compiégnois, mais il est d'un avocat plutôt que d'un historien. Le président Sorel, qui fut l'un et l'autre, étayait plus solidement son argumentation, et fouillait plus consciencieusement le terrain qu'il avait choisi, pour élever son monument à Jeanne d'Arc.

Aussi un nouvel historien de Guillaume de Flavy, M. Pierre Champion, malgré tout le luxe d'une érudition formée aux plus savantes méthodes, n'a pu apporter d'éclaircissements importants au Siège de Compiègne et à la Prise de Jeanne d'Arc. Son livre sur Guillaume de Flavy, fort intéressant du reste, est surtout neuf dans les parties où il nous dépeint la vie de *partisan* au début du xv^e siècle, soit quand le jeune Guillaume cherche fortune en Picardie, en Normandie, et jusqu'en cette région de l'Argonne où la fidélité française est aussi méritoire qu'isolée ; soit lorsqu'après la levée du siège de Compiègne, Guillaume de Flavy, victorieux, presque célèbre et tout puissant, pille et rançonne à son gré toutes les villes voisines. Pour le mater il ne faut pas moins que la rude main du connétable de Richemont. Et encore Flavy se tire de ses griffes, sort de prison, reprend son gouvernement et, suprême raffinement de vengeance, relie à son tour en prison, un parent du connétable, un maréchal de France, Pierre de Rieux, jusqu'à ce qu'il y meure de misère. La fin de cette vie étrange devient un drame terrible comme la tragédie antique. Vieux, Flavy s'est marié par cupidité avec une toute jeune femme, fort riche. Mort des beaux parents, adultère de l'épouse, assassi-

nat du mari de complicité avec l'amant assassiné à son tour, tous ces crimes font étrangement ressortir cette menue figure de femme, que la présence d'un troisième mari ne suffit pas à rassurer contre tant de vengeances ligüées contre elle.

Pendant que le drame fait place aux interminables procès qui en sont la conséquence, la France change de maître. A Charles VII, succède Louis XI, et c'est son règne qu'étudie M. Bazin d'après les registres de la Ville, principalement les délibérations et les comptes.

Ce prince peu sympathique n'en reste pas moins un de nos grands rois. L'unité de la France se constitue et se consolide grâce à l'habileté du rusé monarque et aussi, il faut l'avouer, grâce à son heureuse fortune de survivre à ses rivaux. De ces grands événements, on trouve l'écho bien affaibli dans les délibérations d'une petite ville comme la nôtre. Mais l'histoire, telle qu'on la pratique aujourd'hui, n'est plus cette sèche énumération de batailles et de traités de paix, où les seuls personnages admis à figurer étaient les rois, les généraux, à peine quelques ministres. On veut connaître le revers de la médaille, ce qu'il en coûtait au menu peuple d'argent, de privations et de sang pour obtenir le résultat qu'on se bornait jadis à admirer ou à blâmer en bloc. Cette curiosité intelligente est légitime et on ne peut mieux la satisfaire qu'en interrogeant les vieux livres de compte où le clerc de la Ville se montre un témoin d'autant plus véridique, qu'il n'a jamais pensé à faire œuvre d'historien. Ceux qui

des fonts baptismaux, le Dauphin et sa sœur Elisabeth, duchesse de Parme. Mais il s'agit d'un enfant de très noble famille. Le fait n'est pas pour nous surprendre.

Suivons plutôt M. Dervillé qui nous convie à une grande procession où doivent assister précisément le roi Louis XV et la famille royale. Elle n'a pas encore été fauchée par la mort, car nous sommes en 1764. La fête est superbe, les rues décorées de tentures, la place de l'Hôtel de Ville surtout, avec les merveilleux gobelins qu'on a fait venir du garde-meubles de Versailles et qui forment la série des Esther, si justement admirée aujourd'hui au château de Compiègne.

Quelques années plus tard, d'autres fêtes se préparent, bien différentes, d'un caractère nettement révolutionnaire, en l'honneur de l'Être suprême et des héros du jour, Barra et Viala. Comme pour accentuer encore ce qu'un tel contraste a de piquant, elles nous sont commentées par un prêtre, M. le chanoine Marsaux.

Puis, M. Dervillé, qui, en compagnie du président Sorel, nous avait jadis entretenus des fêtes de la Révolution, revient sur cette période pour nous signaler une contestation survenue entre l'administration municipale et une troupe de comédiens. A l'éternelle question du droit des pauvres, vient se joindre, pour compliquer le débat, le sujet même de la pièce annoncée : *Le Prévenu d'émigration*, qui ne semble pas dans les idées du jour. Au nom de la liberté, Anastasie (c'est ainsi que de mon temps on appelait la censure) confisque le manuscrit et exige l'observation rigoureuse du calendrier républi-

fouillent les registres, comme d'autres font le bois, y trouvent un intérêt passionnant, et je suis certain de ne pas être démenti par mon laborieux confrère M. Bazin. La difficulté et les ennuis ne commencent que quand, pour mettre en œuvre cette masse de documents, il faut bien se résoudre à faire un choix et à abandonner une partie de ses richesses.

J'en parle par expérience et je vous entends me répéter la phrase classique : *Vous êtes orfèvre, M. Josse !* Hélas, que ne suis-je orfèvre pour vous offrir bientôt, artistement ciselé, le tableau de la Ligue à Compiègne, qui est depuis si longtemps sur le métier.

Heureusement que pour vous faire prendre patience, de zélés confrères nous offrent ça et là quelques feuilles d'histoire détachées.

M. Plessier nous montre nos rois servant de parrains à Compiègne, et le premier est ce bon Henri IV faisant cet honneur au fils d'un simple paysan. Malheureusement à cette cérémonie le parrain et le filleul sont protestants, il n'y a donc pas à en rechercher l'acte authentique.

Plus tard, le jeune Louis XIV, en compagnie de sa mère, témoigne ainsi de la gratitude royale envers un officier de sa maison, ou de la sollicitude avec laquelle on poursuit la conversion des infidèles.

Le Juif, qui en fut l'objet, ne persévéra point. Heureux si cet exemple avait appris au monarque qu'il ne faut pas trop peser sur les consciences, même pour les convertir.

Sous Louis XV, nous retrouvons auprès

cain, qui, après six ans, tombe déjà en désuétude, en 1798.

Nous arrivons ainsi à la fin du XVIII^e siècle, terme habituel de nos études, suivant un règlement fort sage qui veut les soustraire aux passions politiques et leur assurer la première qualité de l'historien, l'impartialité.

D'autres travaux échappent à toute classification chronologique, comme l'étude du chanoine Morel sur le rôle des curés dans la confection des testaments concurremment avec les notaires, ou bien encore la chronique de Saint-Jean-au-Bois par M. Lambin, qui remonte jusqu'aux premiers temps de la monarchie et suit jusqu'à nos jours le sort de cette charmante retraite, où les religieux sont remplacés par les touristes.

* *

Bien que nous portions seulement le titre de Société historique, l'archéologie n'a pas été négligée. M. Plessier vous a entretenus des tombeaux découverts à Jaux et dont le mobilier funéraire a enrichi sa collection. M. le chanoine Müller vous a fait connaître des fragments de poterie décorée d'emblèmes chrétiens, fort rares à une époque aussi reculée. M. Lambin n'a pas négligé de vous soumettre un jeton trouvé à Compiègne et attribué au XV^e siècle. L'abbé Morel vous a présenté des photographies des vitraux de Chevières fort bien exécutées par notre confrère M. Meuraine, qui vous ont permis de suivre son commentaire aussi complet que précis. Je n'aurai pas l'outrecuidance de louer sa science hagiographique, mais je puis

bien redire que son travail présenté au Congrès de Beauvais a été apprécié comme il le méritait par des juges compétents.

Une autre fois, il nous a donné la description des tapisseries qui ornaient le chœur de l'église abbatiale de Saint-Corneille. C'est un emprunt qu'il a fait à D. Gilleson, le savant bénédictin. Entre confrères il n'y pas à se gêner. Cette description nous renseigne admirablement, sur le nombre et la grandeur des pièces, les sujets empruntés à la vie des saints Corneille et Cyprien, et le nom du donateur, le savant helléniste Amyot, qui fut abbé de Saint-Corneille. Mais nous voudrions savoir de quel atelier sortaient ces tapisseries, flamandes sans doute, et surtout ce qu'elles sont devenues.

M. l'abbé Marsaux qui ne nous oublie pas, malgré ses multiples occupations, a rédigé pour nous une monographie du Prieuré de Champlieu qui prendra place dans notre prochain Bulletin. Une description fort claire des ruines de l'église lui a donné l'occasion de rectifier une mauvaise lecture de Graves et d'exposer la tradition bénédictine relative à la Vierge à l'Épiné. L'historien de ce modeste prieuré nous retrace les changements de religieux qu'il a subis, sa prospérité due à un pèlerinage très fréquenté, et enfin sa ruine causée par la Révolution. L'amateur délicat, qu'est le chanoine Marsaux, se retrouve avec ses prédilections pour les fines broderies, quand il énumère les beaux ornements sacrés, notamment un antependium polychrome et une robe de la Vierge, vendus à l'encan.

* *

Nous n'avons fait, cette année, aucune de

ces excursions qui sont de tradition chez nous et nous ont valu le contingent de nos collègues les plus gracieuses. Il ne faut pas croire cependant que, dérogeant à notre réputation de voyageurs, nous sommes restés sédentaires. Moi-même, je vous ai envoyé de Rome le récit de l'inauguration d'une catacombe nouvellement découverte, et le bienveillant accueil fait à cette simple lettre d'un touriste m'a montré, que vous parler des choses de Rome, ce n'était pas sortir du cadre de nos travaux. Si l'on disait jadis que tout homme civilisé a pour patrie la sienne et puis la France ; pour toute âme, je ne dis pas chrétienne, mais simplement élevée, Rome n'est-elle pas une patrie ?

Notre grande excuse à l'absence de toute excursion historique, c'est que bon nombre d'entre vous ont voulu prendre part au Congrès que tenait cette année la Société française d'archéologie à Beauvais et à Compiègne. Votre secrétaire a eu l'honneur de rédiger pour les membres du Congrès le guide descriptif des principaux monuments de notre ville et de vous présenter ensuite le compte rendu de ce Congrès. Sans doute le temps accordé à Compiègne a été trop court. Comme l'a fait entendre notre président, avec une modestie qui n'était pas sans malice, notre ville n'avait pas à offrir aux congressistes des édifices comparables à ceux dont ils venaient d'admirer la masse imposante, la hardiesse ou l'élégance. Mais il ne faut pas se contenter de regarder la carcasse extérieure ou, passez-moi le mot, la cage ; il y a aussi l'oiseau. Et il en est de précieux et de charmants, non seulement dans notre

musée, mais au château, dans nos églises et dans cette chapelle Saint-Nicolas dont nous sommes si heureux d'avoir conservé les boiseries, en grande partie grâce à M. Chovet qui, entre tant de titres que je n'ai pas à énumérer ici, était notre collègue

Le président a rappelé son souvenir ainsi que celui de M. Briatte, ancien conseiller à la cour des comptes. A ces pertes causées par la mort et à quelques autres motivées par des circonstances diverses, j'ai l'agréable mission d'opposer sept nouveaux membres titulaires reçus au cours de cette année, et puisque nous sommes encore dans le mois des vœux, faut-il souhaiter de retrouver en eux les sept sages de la Grèce ? Ils m'en voudraient d'abuser trop aisément de tout ce que ce nombre sept emporte d'idée fatidique légèrement démodée. Demandons-leur de triompher simplement d'une modestie trop grande et peut-être d'une légère paresse, afin qu'ils viennent renforcer le bataillon des travailleurs. Et qu'ainsi, vous ne soyez pas condamnés à entendre perpétuellement les mêmes mots grincer sous la même plume.

Baron DE BONNAULT.
